

UTRE

les récents rapports le du Canadien National cultive une très grande, de fraises et de . La récolte se fait est expédiée à Londres, dit le rapport, de pommes fraîches Canada.

au 1er septembre, exporté 233,283 c. ce nombre le Canada 6 caisses qui ont été Canada par les navires National Steamships. canadiennes sont empaquées la plus moderne. De elles ne sont manipulées gantées.

son, de Sainte-Sophie, élu président de la acteurs de Sucré d'Era ciers aussi réélus sont eorges de Beauce, vice-amontagne, St-Hilaire Dôrals, Lawrenceville St-Charles de Belle-

Producteurs comp. membres, son secrétaire M. Vaillancourt, a intéressant rapport des Société.

\$4,000. a été mise à la chaque évêque de la province par le Départementation. Il a été entendu en réunion avec l'hot. sociétés diocésaines de que il en avait été content de choisir les canaux des lots de colon-

colon que l'on recrute la présente saison de u vers le premier mai. \$4,000. mis à la disposition du diocèse est pour la mission de nommer un mission de s'occuper de la colonisation. Cela de défrayer les dépenses du missionnaire.

fourragères Québec

Marchés du service nces, nous fournit l'état du marché des es dans la province de

nt été généralement Québec au cours du

La balance des disponibilités de mil encore à la à 375,000 livres. On cette récolte soit absorbée domestique durant

de la graine de trépées dans la majorité production du Québec, les disponibilités de sont estimées à 350,000 sacs québécois semble procurer cette mar- tot, car ils savent que les provinces voisines sont intéressées à cette pro- blematique leurs stocks en

aux producteurs de graine pouvant être après nettoyage sont à 20c. la liv; graine de

nos Annonceurs

Ne vous inquiétez pas de votre hernie!



C.E. Brooks, Inventor
Pourquoi vous tourmenter et souffrir plus longtemps avec votre hernie? Renseignez-vous au sujet de mon invention. Elle apporte aide, confort, et joie en traitant et soulageant des milliers de personnes atteintes d'hernies gémantes. Les Cousins à Air lesquels rassemblent et joignent les parties rompus comme un membre cassé. Pas d'élastique déprécié pour la prothèse. Gare aux imitations. Ne sont pas vendus dans les magasins, ni par agents. Envoyez aujourd'hui pour informations envoyées gratuitement dans enveloppe une scellée.

H. C. BROOKS, 339 State St., Marshall, Michigan.

Chronique de la Crèche MEME SANG

Connaissez-vous le cas de notre Geneviève? Non. Du reste, il y a maintenant plus de trente ans.

L'histoire de Geneviève est à la fois ordinaire, hélas! et triste.

Geneviève, en effet, était le reliquat de l'engouement fou d'une fille en vue de chez nous pour un officier de marine venu au pays, sur un vaisseau de guerre, promouvoir une amitié internationale.

Née rue Couillard, déposée à la Crèche et méconnue des siens, telles furent les trois circonstances déplorables de sa naissance.

Une brave famille de la campagne voulut bientôt recueillir la petite abandonnée, lui assurer une parfaite éducation chrétienne, un cours d'étude, puis, au cas où personne n'en voudrait pour épouse, la profession de garde-malade.

Répétis de consolation, les parents en donnaient périodiquement des nouvelles et même des portraits aux religieuses qui leur avaient confié un si remarquable sujet.

Pas de dossier mieux orné ni plus riche.

Et donc les anciennes de la communauté connaissaient bien, sans l'avoir jamais revue.

Elles se réjouissaient de son sort, de ses heureux dons, de la visible protection de la divine Providence et prirent avec bonheur pour leur petite Geneviève.

Naturellement, Geneviève portait, dans le monde, un autre nom. Mais son origine était connue. Les plus sympathiques la disaient *orpheline*; et il ne fallait rien moins que l'ensemble de ses qualités pour qu'on ne lui fit jamais de peine là-dessus.

Un jour, au bureau de placement, une jeune personne qui venait de visiter la maison demanda la permission de faire des compliments sur une enfant de la Crèche. C'était gracieux et ce fut accueilli comme tel. Mais, ô surprise! ne s'agissait-il point encore de Geneviève? On l'allait bientôt voir.

— Je vous assure, Mère, qu'elle vous fait honneur.

— Où donc avez-vous rencontré ce beau sujet?

— A la maison même. Elle est garde-malade et nous a été recommandée pour prendre soin de maman assez gravement atteinte.

Ici son nom et plusieurs particularités très favorables qui la précédent comme réputation et comme annonce: bien élevée, modeste, réservée, compétente,

LOI DU CONCORDAT

(Suite de la page 53)

Duncan Sinclair, d'Ontario; l'Honorable Juge L.-J. Loranger, Monsieur J.-S. Royer et Monsieur Albert Rioux, de Québec". Assistaient aussi à cette réunion, l'Honorable Juge P.-J. Montague, président de la Commission de Revision du Manitoba, Monsieur John R. Rumball, régistraire de la Commission de Revision d'Ontario, Monsieur Albert Salvage, régistraire de la Commission de Revision de Québec et Monsieur Jacques Panneton, Séquestre Officiel en chef, de la province de Québec.

COMMUNIQUÉ

Les Commissions interprètent la loi d'arrangements entre cultivateurs et créanciers, de 1934, comme une mesure

affable, dévouée, consciente, rien ne lui manque. Elle et ses parents sont enveloppés dans la même appréciation.

— Du fameux de bon monde, Mère! Si vous voyiez!

— L'éducation fait foi de tout, mademoiselle, même des origines; touchez du doigt.

— C'est tellement vrai, Mère, que, malgré la honte qu'il y a à l'avouer, nous sommes, mes sœurs et moi, presque jalouses de cette jeune fille.

— Jalouses de quoi?

— Jalouses de l'affection qu'elle a suscitée tout de suite par enchantement, je dirais, au cœur de maman. Elle est cent fois plus aimable que nous... je n'ose pas dire qu'elle est cent fois plus aimée, mais c'est à donner des tentations.

Maman ne cesse de nous en dire du bien. C'est comme si elle l'avait toujours connue. Si on était plus riche, on la garderait. Si seulement papa vivait. Comment se consoler de la séparation prochaine... etc... etc...

Et la jeune personne, contente d'avoir rapporté le succès d'agrément d'un des sujets reçus et placés il y a si longtemps par la bonne mère sainte Augustine, s'en va.

Et les deux religieuses du bureau se regardent. Un pressentiment traverse l'esprit de la plus jeune:

— Geneviève serait-elle allée aboutir au chevet de sa vraie mère?

— L'autre, l'ancienne, la discréption personnifiée, se reproche d'avoir trop intensément pensé ce que la jeune sœur a deviné. D'instinct, elle a fermé les yeux.

— Ma sœur, fait-elle, dites-vous bien que, dans la vie, il faut s'attendre à tout le prévu... l'imprévisible...

Rien de plus ne fut dit sur le sujet. Mais tout le reste de la journée, la jeune sœur entendit l'ancienne fredonner par intermittence, obsédant mais inconscient réflexe, l'air d'une chanson popularisée par Botrel au début du siècle:

A côté de ta mère,

Fais ton petit dodo,

Sans savoir que ton père

S'en est allé sur l'eau...

Discrete, à son tour, la jeune sœur fait mine de ne rien entendre mais comprend le mystérieux attrait de deux coeurs animés d'un même sang.

... etc...

Ah! les secrets enfouis aux archives de la Crèche?

Geneviève est morte. Sa mère aussi est morte. Au ciel, la mère et la fille se sont-elles reconnues et embrassées? Le bon Dieu, sûrement, ne saurait refuser les tendresses maternelles à une aussi brave élue que la petite Geneviève.

V. GERMAIN, pte.

ADOPTIONS: Six depuis le 1er janvier. AUMÔNES: Des visiteurs. \$2.30; par courrier. \$48.00.

DEPUIS 4 ANS, PAS UNE DOULEUR RHUMATISMALE

Un homme de 70 ans loue Kruschen

Un homme qui avait souffert sérieusement de rhumatisme nous écrit la lettre suivante:

"Pendant longtemps, j'ai souffert de rhumatisme et une fois, je dus même garder le lit durant neuf semaines. Il y a environ 5 ans, quelqu'un me conseilla le Kruschen. J'en fis l'essai et ai continué depuis à l'employer. Kruschen m'a rétabli car je n'ai pas éprouvé une seule douleur rhumatismale depuis 4 ans. J'approche les 70 ans et me porte à merveille; je puis même faire ma journée de travail, grâce aux bienfaits effets de Kruschen". — A. S.

Kruschen dissout les cristaux tranchants de l'acide urique qui sont la cause de tous les troubles rhumatismaux. Il favorise aussi l'expulsion hors du système de ces cristaux après leur dissolution. Si vous avez ensuite soin de continuer "la petite dose quotidienne", vous êtes effectivement protégé contre tout excès d'acide urique.

dans la deuxième catégorie, sans que le premier s'applique à eux, de sorte qu'une demande de secours d'après cette loi de la part d'un cultivateur ne comporte pas le fait qu'il est en banqueroute.

Pour aider à régler sans publicité indue les cas qui leur sont soumis, les Commissions devront, si le cultivateur le désire, entendre sa cause en présence des intéressés seulement et son désir à ce sujet sera respecté.

Puisque cette mesure est destinée à aider également les débiteurs et les créanciers, les Commissions espèrent que ces deux groupes leur accorderont leur entière coopération. Elles recommandent aux créanciers d'assister aux assemblées devant les Séquestres officiels et sont d'avis que si les créanciers le font, ils pourront arriver à des arrangements sans qu'il soit nécessaire de faire demande aux Commissions.

Les Commissions désirent que les arrangements que l'on conclura soient mutuellement satisfaisants aux débiteurs et aux créanciers. Les membres des Commissions désirent particulièrement que toutes les causes qu'ils entendent soient traitées de la manière la plus complète et la plus équitable, de plus en examinant les faits et les circonstances des diverses causes ils n'agiront pas comme avocats d'un intérêt particulier, mais comme citoyens intéressés à faire un effort réel pour venir en aide à leurs concitoyens dans leurs difficultés, qu'ils soient débiteurs ou créanciers.

Les Commissions adopteront une procédure aussi simple que possible, mais par ailleurs l'enquête sera complète et portera sur tous les faits utiles pour permettre aux parties d'en arriver à une entente.

Il n'y aura pas d'honoraires à payer aux Commissions ni aux Séquestres officiels. S'il est impossible ou même difficile au cultivateur ou au créancier de se présenter à l'audition de la cause, il peut envoyer sa déclaration écrite au régistraire de la Commission, et cette déclaration recevra pleine considération. Ces représentations écrites devront être soumises aussitôt que possible après que le cultivateur ou le créancier aura reçu avis du dépôt de la requête en révision.

L'adresse du régistraire de la Commission de Revision pour la province d'Ontario est, 10 rue Adélaïde-est, Toronto, Ont.—Pour la province de Québec, 14 rue Saint-Jacques est Montréal, Qué.